

Choc énergétique : tableau de bord 2026 vs 2022

Les mêmes causes produiront-elles les mêmes effets ? Autrement dit, est-ce que le déclenchement de la guerre en Iran et la flambée associée des prix du pétrole et du gaz entraîneront un choc inflationniste comparable à celui de 2022 ? Leurs effets négatifs sur la croissance seront-ils du même ordre que ceux de la guerre en Ukraine et du choc énergétique qui s'est ensuivi ?

Nous avons sélectionné un ensemble d'indicateurs pour suivre les répercussions de ce nouveau choc énergétique, dû à la guerre au Moyen-Orient, sur l'activité et les prix dans la zone euro, aux États-Unis, sur les marchés du pétrole et du gaz et dans les pays émergents. Nous pouvons ainsi voir aussi dans quelle mesure la situation actuelle diffère de celle de 2022 au déclenchement du conflit en Ukraine.

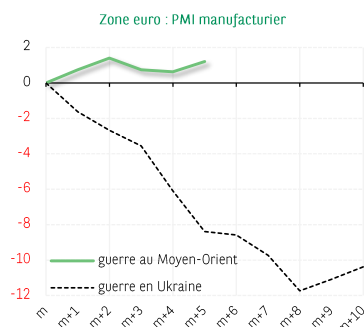
Ce tableau de bord graphique et commenté sera mis à jour sur une base mensuelle le temps nécessaire.

L'anticipation que la poussée de l'inflation, sous l'effet de ce nouveau choc énergétique, serait plus modérée qu'en 2022 (la demande étant moins dynamique et l'offre moins contrainte) se confirme. À la suite du protocole d'accord signé mi-juin entre les États-Unis et l'Iran, le risque inflationniste s'est atténué mais il n'a pas disparu. Ce protocole semblait avoir écarté le risque d'une escalade sévère du conflit mais celui-ci connaît, depuis la mi-juillet et la reprise des hostilités, une nouvelle phase de tensions, ayant de nouveau poussé à la hausse le prix des hydrocarbures.

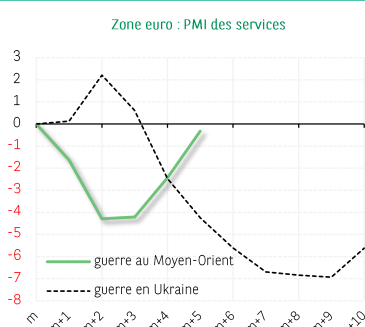
Si l'on compare – au travers des enquêtes de confiance – l'impact sur l'activité économique du choc énergétique actuel à celui de 2022 (consécutif au conflit en Ukraine), il s'avère aussi globalement plus limité, à la faveur d'une meilleure tenue du climat des affaires dans le secteur manufacturier.

Zone euro : Les enquêtes de confiance pour juillet sont positives

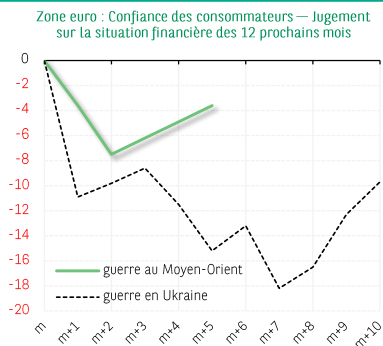
Redressement du climat des affaires dans le secteur manufacturier



Poursuite du redressement du climat des affaires dans les services



Poursuite de l'amélioration de la confiance des ménages



Variation depuis m = 0 = février 2026 / février 2022.

Unité : variation en point de pourcentage pour l'inflation, en point pour les enquêtes de confiance.

Sources : S&P Global, Eurostat, Commission européenne, Macrobond, BNP Paribas